



GAUCHE 70

Groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône

L'EXPRESSION DE LA GAUCHE 70

Bulletin du groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône

NUMERO 2011-1 JANVIER 2011



EDITORIAL UN BUDGET DE RESPONSABILITÉ MICHEL WEYERMANN

La crise économique et financière fragilise une majorité de nos concitoyens. Elle affecte les marges de manœuvre du Conseil général dans tous ses domaines d'intervention.

C'est dans ce contexte particulièrement difficile que le gouvernement a décidé de pénaliser davantage les Collectivités territoriales. Je pense tout particulièrement au gel des dotations financières prévu pour les trois prochaines années.

Ces décisions nationales entravent gravement l'action des Collectivités qui sont pourtant responsables de l'aménagement du territoire et de son développement. Ce sont elles aussi qui assurent à nos concitoyens des services de proximité essentiels.

La politique de rigueur du gouvernement cible directement ou indirectement nos concitoyens les plus fragilisés par la vie, l'âge ou le handicap alors que les véritables responsables de la crise actuelle n'ont pas été sanctionnés.

Face à cette politique injuste et inéquitable, la majorité départementale a fait le choix de soutenir un budget responsable. La position de la majorité est

claire : consolider les finances du Conseil général, afin de conduire, en toute transparence, une action équilibrée qui préserve les investissements pour l'avenir.

Pour 2011, l'Assemblée départementale a réaffirmé son engagement en faveur des personnes en difficultés, du développement des territoires et de la préservation de notre cadre de vie.

Voilà en quelques mots l'esprit de notre action pour l'année qui s'ouvre.

Les élections cantonales des 20 et 27 mars prochains seront l'occasion de réaffirmer le rôle majeur du Conseil général, acteur des solidarités sociales et territoriales en Haute-Saône.

D'ici là, nous devons plus que jamais rester mobilisés pour défendre les valeurs de solidarité et de justice que nos concitoyens appellent de leurs vœux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2011.

Michel WEYERMANN
Président du Groupe

L'expression de la Gauche 70

Directeur de publication : Michel Weyermann

Rédaction : Groupe de Gauche et Apparentés

Réalisé et imprimé par nos soins

SOMMAIRE :

Editorial : Un budget de responsabilité
Michel WEYERMANN
p.1

Spécial budget :
Des recettes en baisse
Gérard POIVEY
p.2

Des dépenses maîtrisées
Michel DESIRE
p.3

Une action utile pour nos concitoyens
Joëlle LAURE-LIBERSA
p.4

Tribunes libres :
Garantir de bonnes conditions de circulation
Jean-Paul PUGIN
p.4

Les dangers de la création du Conseiller territorial
Laurent SEGUIN
Jean-Jacques JOLY
p.5

Le canton de...
Champlitte
Yvonne GOUSSEREY
p.5

Zoom sur :
Le Département, chef de file du social, en quelques chiffres
Edwige EME
p.6

L'action de la majorité en faveur de la ruralité
Gérard BONTOUR
p.6



«La majorité départementale a refusé de prendre en otage les Haut-Saônois»

DES RECETTES EN BAISSÉ — GÉRARD POIVEY

L'engagement de l'Etat auprès des Collectivités territoriales n'a jamais été aussi incertain.

En supprimant la taxe professionnelle sans la remplacer véritablement, en décidant le gel des dotations pour les trois ans à venir et en ne compensant pas les charges transférées, le gouvernement a choisi d'hypothéquer l'avenir de la démocratie de proximité.

Les effets de cette politique sont d'autant plus graves que les étapes successives de la décentralisation ont fait de toutes les collectivités locales des acteurs essentiels de la cohésion sociale et territoriale.

Un seul chiffre : les Collectivités locales réalisent aujourd'hui plus de 70 %

de l'investissement public dans notre pays pour moins de 10 % de l'endettement public.

Le Conseil général est aussi garant des solidarités sociales. Le Revenu de Solidarité Active, la Prestation de Compensation du Handicap et l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie sont autant de marqueurs du rôle majeur du Conseil général en faveur des personnes les plus en difficulté.

Face aux restrictions budgétaires imposées par le gouvernement, la majorité départementale a refusé de prendre en otage les Haut-Saônois.

Elle a résolument soutenu un budget de solidarité et non de rigueur. Ainsi, les aides à destina-

tion des personnes les plus en difficulté, dans le besoin, ont toutes été maintenues.

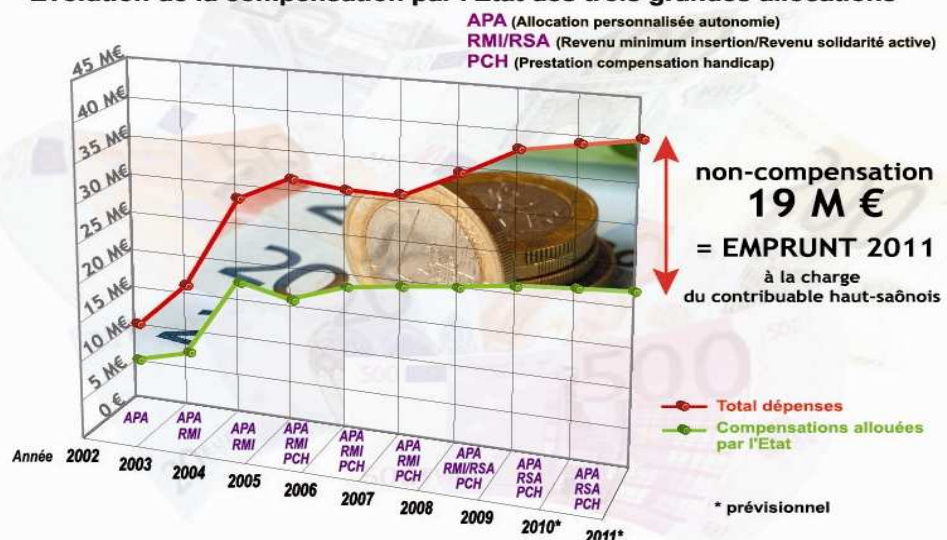
Je voudrais insister sur la dangerosité du positionnement du gouvernement. Il ne s'agit pas de nier les difficultés financières que notre pays traverse, mais les citoyens sont les premiers touchés par ces difficultés. Il est impératif de les soutenir et de rester solidaires.

Je refuse, en revanche, les choix contestables qui ont été faits. Ce ne sont pas aux classes populaires et aux classes moyennes de payer la facture de l'imprudence du gouvernement et de sa majorité.

Gérard POIVEY

Pour l'année 2011, ce sont près de 19 millions d'Euros qui ne seront pas compensés par l'Etat et qui resteront à la charge du contribuable Haut-Saônois !

Evolution de la compensation par l'Etat des trois grandes allocations



DES DÉPENSES MAÎTRISÉES — MICHEL DESIRE

Quand le Conseil général dépense 100 €, il dépense en fait :

35.08 €
Solidarité et santé
19.39 €
Infrastructures
12.99 €
Masse salariale
7.18 €
Finances (dettes et trésorerie)
7.01 €
Education, jeunesse, sport et culture
6.82 €
Administration générale
6.51 €
Transports
2.36 €
Economie, agriculture, emploi, tourisme et forêts
1.41 €
Aménagement du territoire, équipement, logement
1.25 €
Environnement et cadre de vie



« Nous ne voulons pas d'une rigueur budgétaire qui pénaliserait le dynamisme de notre département »

La majorité départementale croit aux vertus d'une gestion budgétaire responsable et œuvre en ce sens.

Le budget voté pour l'année 2011 témoigne de cette volonté politique forte.

La non compensation par l'Etat de sommes importantes met en lumière, en cette période difficile, les choix volontaires décidés par le Président Yves KRATTINGER et sa majorité.

Il a été demandé à l'ensemble des services du Conseil général de réduire, de manière globale, leurs dépenses de 2 %.

Cet effort est équilibré : à l'échelle du Département, une réduction de 2 % correspond à 5.6 millions d'euros.

Cependant, il s'agit d'une diminution que nous avons souhaitée progressive, dans la mesure où nous sommes convaincus de la nécessité du maintien d'un fort niveau d'intervention pour équiper et aménager la Haute-Saône, mais aussi pour protéger les Haut-Saônois.

Nous ne voulons pas d'une rigueur budgétaire qui pénaliserait le dynamisme retrouvé de notre Département et accroîtrait d'autant les inégalités sociales.

Un point mérite d'être souligné : alors que certains pointent du doigt les effectifs du Conseil général, qui seraient trop étoffés, il faut rappeler que la Haute-Saône est l'un des Départements de sa catégorie dont les effectifs salariés sont le mieux maîtrisés.

Les Haut-Saônois peuvent voir, tous les jours, les nombreuses politiques menées pour eux par le Conseil général.

C'est cette responsabilité budgétaire et politique que nous revendiquons.

Michel DESIRE

UNE ACTION UTILE POUR NOS CONCITOYENS — JOËLLE LAURE-LIBERSA



« Notre principale ambition est d'améliorer le quotidien des Haut-Saônois tout en renforçant l'attractivité du territoire »

Poursuivre les opérations d'aménagement du territoire, conduire une politique de l'habitat qui prenne en compte les besoins exprimés localement sont deux clés pour améliorer le quotidien des Haut-Saônois.

Connecter la Haute-Saône à l'Aire Urbaine de Belfort-Montbéliard et à l'Agglomération de Besançon, notre stratégie se double d'une action en faveur de la revitalisation des bassins de vie et d'emploi, structurés autour des bourgs centres du département.

C'est le sens des contrats APPUI + qui ont permis un renforcement du dynamisme intercommunal, et une réelle animation des territoires de vie des Haut-Saônois.

Je veux également citer le programme Habitat 2020 qui permet, par le biais des actions de rénovation de l'habitat indigne et de construction de nouveaux logements à loyers modérés, d'améliorer concrètement le cadre de vie de nos concitoyens.

Appelé à s'amplifier, ce programme permet une résorption des zones de vétusté immobilière. Par ces initiatives, la Haute-Saône est en passe de devenir un modèle départemental en matière d'habitat.

Il faut souligner l'existence d'un ensemble d'aides mises en place, en plus des compétences obligatoires du Département.

Je pense notamment aux aides à l'amélioration de l'accessibilité des logements pour les personnes en situation de handicap.

Finalement, le Groupe de Gauche et Apparentés a voulu, avec le Président KRATTINGER, mettre en œuvre un ensemble d'actions cohérentes, dont la principale ambition est d'améliorer le quotidien des Haut-Saônois tout en renforçant l'attractivité du territoire.

Joëlle LAURE-LIBERSA

TRIBUNE LIBRE À ... JEAN-PAUL PUGIN GARANTIR DE BONNES CONDITIONS DE CIRCULATION



Le Conseil général s'engage pour assurer des conditions de circulation optimales sur l'ensemble du réseau routier départemental. Il s'agit là d'un engagement politique fort qui témoigne de la volonté de la majorité départementale de poursuivre le désenclavement de la Haute-Saône.

Les résultats sont là : grâce aux investissements et à une organisation claire et détaillée, le Département garantit aux

Hauts-Saônois une haute qualité des infrastructures de transports.

Cette stratégie s'inscrit dans une logique plus large : nous pensons que la connexion à l'aire urbaine de Belfort, à l'Est, et à l'Agglomération de Besançon, au Sud, est nécessaire pour assurer un développement pérenne de tous les territoires du Département.

Jean-Paul PUGIN

TRIBUNE LIBRE À ... LAURENT SEGUIN ET JEAN-JACQUES JOLY

LES DANGERS DE LA CRÉATION DU CONSEILLER TERRITORIAL



La création des Conseillers territoriaux, en lieu et place des Conseillers généraux et régionaux actée pour 2014 est inquiétante.

Il s'agit au final d'un coup très dur porté d'une part à la démocratie de proximité, avec une réduction injustifiée sur le plan comptable du nombre d'élus, et d'autre part d'une logique technocratique de réorganisation des collectivités locales qui coupera les élus de leur assise territoriale, de leurs électeurs.

A l'écoute des élus locaux et des citoyens, le Conseiller général accomplit aujourd'hui un travail de proximité en participant activement au développement de son canton.

C'est un élu accessible auquel nos concitoyens sont particulièrement attachés.

De plus, l'ancrage local et territorial des Conseillers généraux est reconnu comme faisant leur force, il fonde l'efficacité de leur action politique au service des populations.

Supprimer cet élu, c'est nier toute composante humaine à l'action publique, au profit d'une logique strictement administrative, froide, distante et insensible aux attentes des citoyens.

Au contraire, les Haut-Saônois attendent toujours plus d'efficacité et de proximité. C'est la raison d'être du Conseiller général.

Laurent SEGUIN et Jean-Jacques JOLY



LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LE CANTON DE CHAMPLITTE



Le canton de Champlitte tient une place particulière au sein de la Haute-Saône.

Excentré, il est tout d'abord soumis à un impératif de connexion à l'égard des autres territoires du Département. Rural, avec une densité de population plus faible que la moyenne départementale. Il est également polarisé de manière très forte par son bourg-centre, Champlitte, qui concentre la grande majorité de ses habitants, de ses activités et de ses services.

Dans ce contexte, l'action du Conseil général prend en

compte ces spécificités du canton.

Le programme d'investissement en matière d'infrastructures routières et la connexion du canton aux grands axes départementaux est aujourd'hui en passe d'être achevée : ce désenclavement permet aujourd'hui de créer les conditions d'un développement du canton.

De la même manière, les programmes d'équipements ruraux, notamment en matière d'électrification rurale, d'assainissement et d'alimentation en eau permettent d'augmenter la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire : ce sont près de 100 000 euros par an qui sont investis par

le Département en la matière.

Ces actions sont également ancrées dans une volonté de préservation du patrimoine de notre canton : outre les aides à la restauration des monuments communaux et de leur mobilier, c'est toute la politique culturelle départementale, avec en particulier le musée départemental de Champlitte, que je tiens à saluer.

Je crois en ces orientations des actions du Département en faveur du canton de Champlitte. C'est par ces dernières que nous pouvons préparer l'avenir, et continuer de faire avancer le canton de Champlitte.

Yvonne GOUSSEREY

ZOOM SUR...

LE DÉPARTEMENT, CHEF DE FILE DU SOCIAL... EN QUELQUES CHIFFRES

La mise en œuvre du RSA a entraîné une hausse du nombre d'allocataires. Cette évolution est liée à la situation économique qui plonge dans la précarité les personnes en situation fragile et au transfert vers le département de plus de 600 bénéficiaires de l'allocation de parents isolés et des travailleurs «pauvres». En 2011, le montant global est évalué à 19,50 millions d'euros pour une compensation de seulement 13,24M€.

Pour l'allocation départementale personnalisée d'autonomie, la charge financière non compensée est encore plus importante : 18,7M€ de dépense pour 6,59M€ versés par la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie.

La prestation de compensation du handicap vise à prendre en charge les surcoûts liés au handicap. Fin août 2010, 282 personnes perçoivent cette allocation pour un coût prévisionnel de 2,1M€.

Ces trois grandes allocations à caractère universel mettent en exergue et le rôle fondamental joué par le Département pour assurer l'aide et la protection des plus faibles, et la nécessité de financements pérennes au travers de la solidarité nationale, seul gage de justice et d'équité entre les territoires.

Edwige EME



ZOOM SUR...

L'ACTION DE LA MAJORITÉ EN FAVEUR DE LA RURALITÉ

La ruralité est un enjeu majeur en Haute-Saône. Les élus de la majorité au Conseil général ont su se saisir de ces questions et en mesurer toute la portée.

Evoquer la ruralité en Haute-Saône, c'est, tout d'abord, prendre conscience de la richesse de notre patrimoine agricole et rural et de la nécessité de sa préservation. C'est pour cela que le Conseil général s'est engagé dans des actions de soutien de l'installation des jeunes agriculteurs, ou encore de promotion de l'agriculture raisonnée.

Mais la question de la ruralité est également liée à l'aménagement et à l'équipement du territoire. Ainsi, c'est par la prise en compte d'une ruralité dynamique que nous

pourrons lutter contre la désertification de l'espace rural et son déclin démographique.

La ruralité attire aujourd'hui une population nombreuse et variée, séduite par la qualité de vie d'une campagne qui renforce son dynamisme. De la même manière, un nombre croissant d'entreprises, désireuses de se rapprocher de leur clientèle et de profiter des atouts des territoires où elles s'implantent en bénéficient.

La ruralité est une force de notre identité. Nous continuerons de la valoriser.

Gérard BONTOUR



LE GROUPE DE GAUCHE ET APPARENTÉS VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2011 !



Contact / Abonnement électronique :
michel.weyermann@cg70.fr

Prochain numéro en avril